



# Infos communales Saint-Médard 2020

## COMPTE RENDU du Conseil Municipal

Du vendredi 9 octobre 2020

### Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR – Laure SIRGUEY – Valérie AUBRY – Cédric BECKER - Céline BLONDEAU – Marc BOUTEILLE – Claudine FARGIER - Michel FAURE - Valentino GOFFART - Yves LAURANSON - Françoise MERLLIE - Cédric NICLOU – Sophie THIVILLIER

### A l'ordre du jour :

#### ➤ Finances

- Tarif location de la salle d'animation pour 2021
- Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2020
- Approbation des tarifs communaux pour 2021 : loyers communaux et commerciaux, location terrain/bois communaux, tarif déneigement, tarif funéraire, redevance assainissement, tarifs périscolaires
- Renouvellement tracteur

#### ➤ Assainissement collectif et eau potable

- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2019
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2019

#### ➤ Réparation du parc poteaux incendie

#### ➤ Mise en place d'un règlement intérieur

#### ➤ Urbanisme : PLUI – Transfert de compétences du Plan Local d'urbanisme à l'intercommunalité (CCFE)

#### ➤ Communauté de Communes de Forez-Est

- Adoption du Rapport d'activité 2019
- Transfert des pouvoirs de police

#### ➤ Carrière de Savy

#### ➤ Questions diverses

# **à retenir !**

## Dimanche 25 octobre

- Soupe aux choux organisée par le Comité des Fêtes **annulée** en raison de la situation sanitaire

## Dimanche 1 novembre à 9 heures à l'église

- Messe

## Vendredi 6 novembre à 19 heures

- Conseil municipal

## Samedi 14 novembre à midi

- Repas des anciens **annulé** en raison de la situation sanitaire

## Samedi 21 novembre à 10 heures

- Assemblée générale des boules

## Samedi 28 novembre à 18h ou à 20 heures\*

- Concert de l'école de musique d'Avezieux et de Saint-Médard  
A la salle d'animation de Saint-Médard

\* sous réserve de la situation sanitaire

## Vendredi 4 décembre à 19 heures

- Conseil municipal



**Au vu de la situation actuelle liée à la pandémie de COVID-19, nous avons le regret de vous annoncer l'annulation de la cérémonie des vœux, édition 2021.**

**Pour les personnes de 70 ans et plus, n'oubliez pas de rendre votre coupon réponse pour le colis de fin d'année, ou de remplir sur papier libre, votre nom et prénom, précisez si vous êtes seul(e) ou en couple et votre choix : souhaite(nt) ou ne souhaite(nt) pas le colis du CCAS.**

## FINANCES

### Tarif location de la salle d'animation pour 2021

**Anthony TISSEUR**, adjoint, explique que, comme chaque année, le Conseil Municipal se doit de revoir les tarifs communaux et notamment les tarifs d'utilisation de la salle d'animation et de la location du matériel. Il propose de ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2021 et donc de maintenir les tarifs pratiqués. **Il précise que la caution d'un montant de 200 euros doit être maintenue lors de la location du matériel, ce qui permet un retour du matériel aux heures convenues. Le conseil municipal approuve ces tarifs à l'unanimité.**

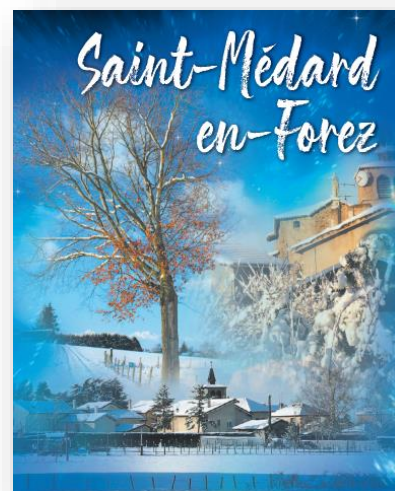
Soirée - repas de famille	Location	Caution
Salle rez-de-chaussée avec cuisine	100 €	500 €
Salle des Fêtes avec cuisine	200 €	1 200 €
Les 2 salles avec cuisine	300 €	1 200 €

Le matériel de la salle (tables pliantes en bois, chaises et bancs) peut aussi être loué aux particuliers de la commune au tarif suivant :  
4 € la table + 2 bancs ou 8 chaises.

### Tarif des encarts publicitaires pour le bulletin communal 2020

**Valérie DA FONTE**, adjointe, fait part aux conseillers du projet d'une nouvelle édition en décembre 2020, du bulletin communal annuel. Pour en diminuer le coût, il est décidé chaque année de faire appel à des annonceurs. Cependant avec la crise sanitaire liée au COVID, elle suggère de mettre en place pour cette année **une gratuité pour les artisans – commerçants de la commune de Saint-Médard** et de reconduire les mêmes tarifs que l'année précédente, pour les annonceurs non domiciliés à Saint-Médard à savoir :

- ✚ Emplacement ½ page : 200 euros
- ✚ Emplacement ¼ page : 140 euros
- ✚ Emplacement 1/8 page : 80 euros



### Approbation des tarifs communaux pour 2021

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES** indique aux conseillers municipaux qu'il convient comme chaque année d'actualiser **le montant des loyers des différents locaux communaux** en se basant sur l'indice IRL et des loyers des locaux commerciaux en se basant sur l'indice ILAT pour l'année 2021. Il précise également que chaque fin d'année civile, la commune calcule la régularisation des charges de chauffage et attribue à chaque locataire la part de la redevance ordures ménagères due.

#### Ce qui va augmenter en 2021 :

- ✚ Les loyers commerciaux :
  - Loyer menuiserie Zone Artisanale Sagnelonge
  - Local infirmiers au Bourg
- ✚ Les loyers communaux :
  - Maison Rue froide
  - Deux appartements au-dessus de la mairie
  - Deux appartements situés à l'entrée de Bourg, vers l'école de la musique



- + La part variable concernant la redevance assainissement de 1 € à 1,15 €. Cette augmentation s'explique par le traitement obligatoire des boues lié au Covid (étude des boues et transport jusqu'à Feurs, commune qui a eu l'amabilité de récupérer nos boues, solution la moins onéreuse pour Saint-Médard).
- + La part fixe de l'assainissement à savoir 65 € par foyer (60 € en 2020) et 35 € pour les personnes seules âgées d'au moins 65 ans (30 € en 2020), sans oublier un forfait de 25 m<sup>3</sup> par personne par an pour les foyers ayant un puits (même forfait en 2020).
- + Le repas de la cantine passera à 3,95 en 2021 contre 3,90 cette année suite à l'augmentation de notre prestataire.

### *Ce qui sera maintenu en 2021, pas d'augmentation pour :*

- + Tarif des droits de place pour le petit marché du samedi matin (3 €)
- + Tarif de location terrain et bois communaux pour la société de chasse (80 €)
- + Tarif horaire de déneigement (60€)
- + Tarif des concessions cimetièrre :
  - 50 € le m<sup>2</sup> pour les concessions d'une durée de 15 ans
  - 77 € le m<sup>2</sup> pour les concessions d'une durée de 30 ans
  - 345 € pour une cavurne d'une durée de 15 ans
  - 440 € pour une cavurne d'une durée de 30 ans
  - 450 € pour l'emplacement columbarium d'une durée de 15 ans
  - 650 € pour l'emplacement columbarium d'une durée de 30 ans
- + Le droit de branchement à l'assainissement collectif : 3 500 €
- + Les deux garages vers la mairie et place de l'église : 50 €
- + La garderie du matin

**Tous ces tarifs ont été approuvés à l'unanimité.**

*A noter que le tarif du ticket de garderie le soir sera revu lors du prochain conseil municipal suite à des remarques pertinentes de certains élus.*

### **Renouvellement tracteur**

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES** informe son conseil municipal que le prestataire avec qui on louait du matériel pour le déneigement et autres travaux, va faire valoir son droit à la retraite pour les années à venir.

Il explique également que les agents techniques de la commune font **de plus en plus de travaux mais le tracteur actuel New Holand TD 5.85 n'est pas assez puissant et ne possède pas de relevage avant, pour effectuer la prestation du déneigement.** De nombreux travaux étaient également à prévoir comme le remplacement des quatre pneus, les rotules de direction avant et des supports d'ailes avant, la réparation de la fuite d'huile sur un arbre de roue arrière, sans oublier le siège à changer.



**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES** précise à son conseil que le moment est venu de renouveler ce matériel et de profiter d'une reprise intéressante, pour ne pas perdre trop d'argent. Une consultation a été lancée auprès de trois concessionnaires à savoir DEUTZ FAHR, JOHN DEERE et NEW HOLLAND.

Après analyse des offres, la proposition la plus avantageuse a été celle du GROUPE GONNIN DURIS, pour l'acquisition d'un tracteur NEW HOLLAND type T5 – 105 équipé d'un chargeur Quick Q4 avec godet hydrogriffe, ainsi qu'un benne 3 points.

**La soule pour la commune est de 34 800 euros HT.**

## Assainissement collectif en eau potable

### Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour 2019

**Laure SIRGUEY, adjointe**, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour 2019. Elle précise les 324 abonnements et les 10 km de réseau.

### Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2019

**Laure SIRGUEY, adjointe**, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable rédigé par le SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier) au titre de l'année 2019. Elle précise que la commune est concernée par 434 abonnements en eau potable. Le SIEMLY est doté de 2100 km de réseaux et qu'il faut en moyenne 100 ans pour renouveler l'ensemble des réseaux.

Le conseil municipal approuve ces deux rapports à l'unanimité.

## Réparation du parc poteaux incendie

**Laure SIRGUEY, adjointe**, présente le rapport de conformité des bornes et prises incendies, effectué par la société SUEZ. Il en ressort qu'il est nécessaire de faire certaines réparations et présente le devis fourni par la société SUEZ d'un montant de 10 924,49 € TTC. **Cela correspond à 24 poteaux d'incendie ne répondant plus aux nouvelles normes du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'incendie.** L'élue précise que la société SUEZ, exploitante, a des tarifs préférentiels.



## Mise en place d'un règlement intérieur

Ce sujet a été reporté au prochain conseil par manque d'éléments.

## Urbanisme

Ce sujet a été reporté au prochain conseil par manque d'éléments.

## Communauté de Communes de Forez-Est

### Adoption du Rapport d'activité 2019

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, explique que le conseil municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes de Forez-Est. Il présente ce rapport à l'assemblée et informe qu'il est à disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr). Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

## Transfert des pouvoirs de police

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, souligne que l'élection d'un nouveau président au sein d'un EPCI active à nouveau le mécanisme de transfert automatique des pouvoirs de police du Maire au Président de l'EPCI. Aussi, le Maire de la commune peut notifier son opposition au Président de l'EPCI dans les six mois qui suivent l'élection de ce dernier soit avant le 10 janvier 2021 pour Forez-Est.

Ainsi, le pouvoir de police administrative spéciale en matière :

- ✚ D'assainissement non collectif ;
- ✚ De collecte des déchets ménagers ;
- ✚ De création, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
- ✚ De voirie d'intérêt communautaire (police de la circulation et du stationnement et police de la délivrance des autorisations de stationnement de taxi) ;
- ✚ D'habitat (PHL, OPAH, PIG...) : projet d'intérêt général, opération programmée d'amélioration de l'habitat

Ne sera pas transféré au Président de la Communauté de Communes de Forez-Est, Monsieur Jean-Pierre TAITE à compter du 9 octobre 2020.

## CARRIERE de SAVY

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, informe son conseil municipal avoir rencontré le vendredi 18 septembre 2020, M. Ludovic CHAUX, Directeur des Carrières de la Loire et M. Corentin FAIVRE, Hydrogéologue. Le gisement arrive à épuisement sur la commune de Saint-Médard-en-Forez. **Il reste au maximum deux ans d'exploitation.** A noter qu'actuellement le droit d'exploitation varie entre 60 000 et 150 000 tonnes par an. A ce jour, Saint-Médard n'ayant pas révisé son PLU, l'extension n'est pas envisageable. La Carrière de Savy demande alors désormais un droit d'exploiter sur la commune de Chamboeuf. Monsieur le Maire rappelle aux responsables de la Carrière de lui présenter **un projet de réhabilitation du site actuel, incluant une réserve d'eau qui serait mise à disposition de l'ensemble des agriculteurs de Saint-Médard.**



## QUESTIONS DIVERSES

### Fermeture du secrétariat

Rappel : En raison des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie, **le secrétariat sera fermé du 19 au 24 octobre. Aussi à partir du lundi 25 octobre**, vous pourrez vous rendre au secrétariat de mairie, placé pendant quelques mois, le temps des travaux, à la **salle paroissiale du village, vers l'entrée de Bourg.**

### Compte-rendu réunion de la rencontre Mairie et Associations

**Quelques informations et dates à retenir suite à cette rencontre :**

- ✚ Il est toujours possible de s'inscrire aux activités de la MJC et à l'école de musique
- ✚ 10 janvier 2021 : Loto du Basket
- ✚ 30 avril 2021 : récolte des œufs suivie de l'omelette des jeunes le 1<sup>er</sup> mai
- ✚ 9 mai 2021 : Marche des moulins
- ✚ 12, 13 juin 2021 : Fête du Basket
- ✚ 4 et 5 juin **2022** : 50 ans du Comité des Fêtes



*En hiver, la forêt revêt son blanc manteau, les arbres dépourvus de leurs feuilles dévoilent leur structure et entrent en repos... Et l'hiver est la saison privilégiée pour les travaux de coupes de bois. Mais pourquoi couper ?*

**Les raisons de cette coupe d'hiver ne sont pas laissées au hasard. À cette époque de l'année, la forêt est en sommeil, la sève n'alimente plus les branches des arbres, il n'y a plus de bourgeons, les feuilles tombent... C'est donc la période idéale pour agir tout en respectant le cycle naturel de l'arbre.**

### **Au fait, pourquoi couper du bois ?**

Une question simple en apparence. On coupe du bois, ressource écologique et renouvelable par excellence, pour répondre aux besoins de la société (bois de chauffage, maisons, parquets, emballages, papier) et ainsi alimenter une filière-bois porteuse d'emplois locaux... mais pas seulement ! En récoltant les bois, on assure aussi le renouvellement des forêts et leur vitalité. En récoltant les arbres mûrs, on en laisse d'autres se développer et ainsi devenir adultes à leur tour. Une opération de gestion des forêts cruciale et qualifiée de « durable » parce qu'elle s'exerce systématiquement dans le respect de l'accroissement naturel des forêts.



**C'est pourquoi la municipalité vous propose d'acheter du bois sur pied, suivant le plan de gestion différenciée des bois communaux dressé sur 6 ans par Damien ESCOT.**

**Trois lots vous sont proposés pour la première année :**

- + Lot 1 : 30 m<sup>3</sup> de bois au tarif de 800 € situé au lieu-dit Mecilleux**
- + Lot 2 : 50 m<sup>3</sup> de bois au tarif de 900 € situé au lieu-dit Provera**
- + Lot 3 : 40 m<sup>3</sup> de bois au tarif de 800 € situé au lieu-dit Provera**

**Pour les personnes intéressées,  
Merci de s'adresser directement à la Mairie de Saint-Médard  
Au 04 77 94 05 21 ou par mail à [mairie@saintmedardenforez.fr](mailto:mairie@saintmedardenforez.fr)**

# INFOS COMMUNALES

## Commission Urbanisme

Une fois tous les quinze jours, la **commission urbanisme** se réunit pour étudier **tous les dossiers**, permis de construire et/ou Déclaration Préalable. Cette commission est présidée par Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES et est composée des adjoints : Valérie DA FONTE, Anthony TISSEUR, Laure SIRGUEY, d'élus : Françoise MERLLIE et Marc BOUTEILLE sans oublier la présence de notre Secrétaire Générale, Nadine ESCOT.



## Port du masque dans le bus, collégiens, lycéens !

Message aux parents pour leurs enfants : « Portez un masque dans les transports, pour vous protéger les uns et les autres ! »



# INFOS DIVERSES

## Octobre rose

Le dépistage des cancers ?  
Une chance à saisir !

Col de l'utérus	Sein	Colon - Rectum
De 25 à 65 ans recommandé tous les 3 ans	De 50 à 74 ans recommandé tous les 2 ans	De 50 à 74 ans recommandé tous les 2 ans

Plus d'informations : [www.depistagecanceraura.fr](http://www.depistagecanceraura.fr)

Sachets de graines de trèfle distribués GRATUITEMENT

**GRAINES D'ESPOIR À PLANTER**

Le dépistage des cancers ? Une chance à saisir !

**DÉPISTAGE DESCANCERS**  
Centre de coordination  
Auvergne-Rhône-Alpes

Comité Féminin Loire pour la Prévention et le Dépistage des cancers  
Association reconnue d'intérêt général  
55 Rue Renéjean 42100 SAINT-ÉTIENNE - N° SIRET : 494 818 701 000 18  
contact : André CHAIZE, PRÉSIDENTE - 06 73 82 01 99

**OCTOBRE ROSE 2020**

Saint-Étienne, octobre 2020

**le cancer.**

Nous ne pouvons ignorer la pandémie qui aujourd'hui dérange, voire détériore notre quotidien, mais il est un autre fléau qui s'inscrit dans le quotidien de chacun d'entre nous :

Pour lutter contre cette pathologie, la première stratégie est la prévention :

- **Prévention primaire** : 40% des nouveaux cas de cancers détectés chaque année sont attribuables à nos modes de vie (consommation de tabac, consommation d'alcool, alimentation déséquilibrée, manque d'activité physiques) ;
- **Prévention secondaire, c'est-à-dire le dépistage** : 15 à 21% des décès par cancer du sein pourraient être évités grâce au dépistage organisé, 90% des cancers colorectaux détectés au stade débutant de la maladie peuvent être guéris, etc...

*Andrée CHAIZE,*  
Présidente du Comité Féminin  
pour la prévention et le dépistage des cancers de la Loire,  
Membre du Conseil d'administration du CRCDC  
(Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers) Auvergne-Rhône-Alpes,  
en tant que représentant des usagers dans les établissements publics de santé,  
vous invite à la mobilisation  
en ce mois d'octobre dédié à sensibiliser nos concitoyens  
au dépistage du cancer du sein et à la prévention.  
Elle vous en remercie.

**DÉPISTAGE DESCANCERS**  
Avec ou sans masque... à chaque âge son dépistage !

Prévenez et participez en toute responsabilité

Comité Féminin Loire pour la Prévention et le Dépistage des cancers  
Association reconnue d'intérêt général  
55 Rue Renéjean 42100 SAINT-ÉTIENNE - N° SIRET : 494 818 701 000 18  
contact : André CHAIZE, PRÉSIDENTE - 06 73 82 01 99

## Ludothèque itinérante

**LUDOTHÈQUE FOREZ EST**

**LUDOTHÈQUE**

Des jeux originaux pour tous !

2<sup>ème</sup> semestre 2020

Rendez-vous près de chez vous !

**Saint-Médard-en-Forez**

Mercredi de 14h00 à 15h00

◆ Parking rue de Bellevue

7 octobre, 4 novembre, 2 décembre



**Nouvelle rubrique : « Petites annonces San-Miardères et diverses »**

« Je suis Julien VIRICEL, j'habite sur la commune de Saint-Médard-en-Forez. J'ai récemment ouvert un cabinet de praticien en hypnose sur la commune d'Aveizieux et je voulais faire connaître mes services. C'est chose faite à présent ! »



**Julien Viricel**  
praticien en Hypnose Ericksonienne et Humaniste

perte de poids      arthrose  
maladies lourdes  
aide accouchement et fécondité

arrêt compulsions      stress

préparation mentale      traumatismes

révisions examens  
développement personnel

**hypnose-humaniste-loire.fr**  
06 13 36 00 16

Aujourd'hui nous avons accès à un grand nombre de pratiques d'explorations de notre psyché et de notre monde intérieur (ex : méditations, auto hypnose, respirations, neurosciences...)

Je vous propose de vous en transmettre quelques unes de manière non thérapeutique, accessibles à tous, professionnelles mais aussi de façon amusante, ludique et humaine.

Vous pourrez ainsi acquérir un «manuel» pour explorer votre cerveau, votre imagination, votre créativité mais aussi vivre des expériences originales et vous émerveiller de vos richesses intérieures.



*Exemples de thèmes proposés: «explorations des émotions», «voyage au delà des croyances», «créativité», «sommeil», «régression dans le passé», et bien d'autres.*

*« Une demi-heure de méditation est essentielle sauf quand on est très occupé. Alors une heure est nécessaire. » Saint François de Sales*

Tous les mardis soir à 19h30

7 bd Ravel de Malval

42570 St Héand

Renseignements et inscriptions au 06 13 36 00 16

Julien Viricel praticien en hypnose

# Le petit écho de la Com'

## **ILE FLOTTANTE A LA COURGETTE ET SA TARTINE A LA SARRIETTE**

### **Pour 4 personnes :**

2 courgettes longues  
1 l de bouillon de volaille  
2 blancs d'œuf  
Ciboulette  
½ baguette  
Huile d'olive  
1 goutte d'huile essentielle de Sarriette  
Sel, poivre



1. Tailler les courgettes en cube, et cuire dans le bouillon de volaille
2. Mixer et rectifier l'assaisonnement (avec un peu de bouillon de volaille ou de la crème)
3. Monter les blancs en neige très fermes avec une pincée de sel ou des épices : former des boules et les cuire à la vapeur quelques minutes, réserver (ou au micro-onde pendant une seconde)
4. Tailler des tranches de pain très fines, déposer sur une plaque à pâtisserie, arroser d'huile d'olive additionnée d'une goutte d'huile essentielle de Sarriette
5. Dresser le velouté dans une assiette creuse OU une verrine, déposer une boule de blanc en neige et décorer avec la ciboulette. Déguster avec la tartine de pain à la sarriette.

